L'Europe et la Révolution française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Sorel, Albert (1842-1906). L'Europe et la Révolution française. 1887.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

CONCLUSION

I

Avant d'entreprendre l'exposé des événements qui commencent au mois de mai 1789, résumons les faits que nous venons de rassembler et marquons-en, à grands traits, l'enchaînement et les conséquences. C'est toute la charpente de cette histoire.

La révolution, imminente dans presque toute l'Europe, éclate en France parce que l'ancien régime y est plus usé et en même temps plus insupportable, plus détesté et plus facile à détruire qu'ailleurs; parce que le gouvernement a rendu nécessaires des réformes qu'il est incapable d'accomplir; parce que le pouvoir, impuissant à diriger l'opinion, n'a plus la force de la réprimer; parce que la déroute de l'autorité accompagne la banqueroute des finances; parce que les changements semblent inévitables, et que toutes les avenues s'ouvrent aux novateurs; parce qu'enfin les doctrines de la philosophie, plus populaires qu'en tout autre pays, ont pénétré davantage la nation et sont plus conformes à son génie. C'est ce génie qui imprime un caractère si particulier à la Révolution française : ce caractère, dans ses traits essentiels, est celui de toute l'histoire de France.

L'esprit classique, qui dirige la Révolution, et le gouvernement absolu, qui en fournit l'occasion, en réunit les éléments et en détermine le cadre, se sont développés parallèlement en France; ils résultent d'une même conception de l'homme, de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

la société, de l'État, de la philosophie et de l'art. Les hommes qui firent la Révolution française pensaient naturellement selon cet esprit. Ils furent portés à propager au dehors leurs principes politiques et leur système de gouvernement. Ce n'est pas tant le caractère universel de leurs idées qui les y entraîna, que leur propre caractère. Les mêmes idées étaient répandues à Londres, à Vienne, à Berlin : une assemblée nationale qui s'y serait réunie aurait peut-être mis en tête de ses lois, à l'imitation des Américains, une déclaration des droits de l'homme, elle n'aurait jamais songé à en faire l'évangile de l'humanité, encore moins à entreprendre une croisade pour la conversion et la délivrance des nations. En prétendant offrir, puis imposer à l'Europe le type rationnel d'une société démocratique, les Français de la fin du dix-huitième siècle subissaient l'impulsion qui avait fait de leurs ancêtres les semeurs par excellence de la civilisation moderne. Ils renouvelaient, selon l'esprit des temps, l'œuvre que leurs penseurs, leurs légistes, leurs artistes avaient accomplie pour l'humanité au Moyen Age, à la Renaissance, au dix-septième siècle. Ils accomplissaient pour le peuple ce que leurs pères avaient accompli pour l'État, et continuaient ainsi d'exercer sur l'Europe cette « magistrature » que l'histoire semblait leur avoir destinée.

Mais justement parce qu'ils restaient si conséquents avec eux-mêmes et si constants dans leurs traditions, leurs idées demeuraient « toutes nationales et toutes passionnées » : en s'appropriant les nouvelles doctrines, ils en modifièrent profondément le sens et la portée. Les termes étaient abstraits : la pensée resta concrète et toute française. L'esprit national altéra très-promptement le caractère universel des principes. Tant qu'il n'y eut qu'à discourir, on demeura dans le vague, dans les déductions, dans la métaphysique ; lorsqu'il fallut agir, on rentra dans la réalité, c'est-à-dire dans l'histoire de France. On le vit, et dès l'abord, pour une notion essentielle dans la doctrine et dans la pratique de la Révolution : l'idée de patrie.

Le roi, sous l'ancien régime, était considéré comme l'État même ; il présentait aux Français l'image vivante de la France,

et l'amour de la patrie se confondait avec le dévouement au roi. Lorsqu'on transporta au peuple la souveraineté, la nation prit la place du roi, et l'amour de la patrie se confondit avec le respect des lois. Cependant, comme la loi devait reposer sur la justice, que la justice devait être fondée sur la raison, que la Révolution devait en établir le règne, et qu'elle se faisait non pour un seul peuple, mais pour l'humanité, la notion de la patrie se généralisa comme celle de la loi. Il y eut une patrie pour l'humanité; on la plaça partout où régnait la raison : le patriotisme se confondit avec l'attachement aux *Droits de l'homme*. Le patriote fut le citoyen du monde. Cette grande notion de la patrie que les siècles avaient, pour ainsi dire, incarnée dans chaque Français, se subtilisa en abstractions et sembla perdre à la fois sa raison d'être et sa réalité.

Tandis que quelques-uns des Français, répudiant tout le passé de leur race, concevaient ainsi une patrie sans frontières, sans pays, sans nation, sans souvenirs et sans tombeaux, d'autres, partant d'une extrémité tout opposée, mais poussés cependant par le même souffle, substituaient à cette patrie universelle et insaisissable une sorte de patrie personnelle et nomade que chacun emportait en tous lieux avec soi. Égarés par le même esprit d'abstraction et de logique qui entraînait les révolutionnaires à confondre l'idée de la patrie avec l'idée de la révolution, les émigrés la confondirent avec l'idée de la royauté. Concevant, à leur tour, une royauté sans royaume, un roi sans État, un État sans nation, une nation sans territoire, ils se forgèrent une France chimérique, une « vraie France » qui les suivait partout, et qu'ils opposèrent à la France réelle, la France de la nature et de l'histoire, qu'ils étaient contraints d'abandonner.

Il suffit d'un coup de canon pour dissiper ces sinistres billevesées. La grande masse des Français n'y comprenait rien et ne s'en souciait pas. Elle voyait dans la Révolution une chose très-pratique et très-réelle, l'abolition du régime féodal, ce qui en était bien le fond; elle vit dans l'émigration armée, ce qui en était bien le fond aussi, une tentative pour rétablir par la force ce régime exécré. La Révolution se faisait pour assurer aux

Français la libre jouissance de la terre de France; l'invasion étrangère se faisait pour détruire la Révolution, démembrer la France et assujettir les Français : ils identifièrent tout naturellement l'amour de la France avec l'amour de la Révolution, comme ils l'avaient naguère identifié avec l'amour du roi. Le vieux patriotisme se réveilla dans les cœurs aussi simple, aussi vivant, aussi fort et efficace qu'aux temps de la guerre des Anglais et des grands désastres de la fin de Louis XIV. Il n'y entrait pas le moindre appoint d'abstraction : c'était un instinct, un sentiment, une passion qui vivait dans chaque Français avec le sang de sa race et vibrait, pour ainsi dire, sous chaque battement de son cœur. La patrie resta pour eux ce qu'elle avait toujours été pour leurs pères : le pays où ils étaient nés, où ils voulaient mourir; le lieu de toutes leurs affections, de tous leurs souvenirs, de toutes leurs espérances, la France, en un mot, qu'ils voulaient garder indépendante [1].

Ces idées firent toute la force de la Révolution. Elles en firent aussi l'excès, l'égarement et la perte.

L'horreur de l'émigration et des étrangers livra la France aux terroristes. Ils usurpèrent la République sous prétexte de la défendre, et la plus noble des causes servit de manteau à la plus exécrable des tyrannies. Ils ne se bornèrent pas à profaner la liberté, ils la rendirent odieuse en l'associant au souvenir de leurs forfaits. De la grande œuvre tentée en 1789, le peuple ne retint que les réformes civiles; dès que le succès lui en parut

[1] En août 1792, un paysan, fils de paysan, jardinier de moines qui lui avaient appris à lire et à écrire, s'enrôla comme volontaire : « Combien de fois, dit-il dans son journal, j'avais entendu par les papiers la nouvelle que notre armée française avait été repoussée et battue partout... Je me disais souvent en moi-même : « Est-il donc possible que je n'entende que du malheur? » Oui! il me semblait que si j'avais été présent, le mal n'aurait pas été aussi grand. Je ne me serais pas dit meilleur soldat que mes compatriotes, mais je me sentais du courage, et je pensais que, avec du courage, on vient à bout de bien des choses! » Voilà le patriotisme à l'état pur et primitif, et le principal secret des victoires de la Révolution. On trouva dans les papiers de ce même soldat une « prière du soldat français républicain » ; on y lisait ceci : « Dieu de toute justice, Être éternel et suprême souverain, arbitre de la destinée de tous les hommes... prends sous ta protection sainte une nation généreuse qui ne combat que pour l'égalité... » — Lorédan Larchey, *Mémoires patriotiques. Journal de marche du sergent Fricasse.* Paris, 1882.

assuré, il montra autant d'aversion pour l'anarchie qu'il en avait manifesté pour l'invasion, et l'horreur des terroristes le livra aux chefs d'armée. Il laissa proscrire les révolutionnaires comme il les avait laissés régner. Les jacobins avaient eux-mêmes ouvert toutes les avenues de la République au despotisme militaire; il s'établit d'autant plus aisément que la Révolution, en détournant les passions nationales de la liberté politique, les avait poussées vers la gloire et les conquêtes.

L'invasion avait ramené l'idée de patrie à ses données naturelles et primitives; la victoire réveilla dans les âmes, où ils dormaient confusément, tous les instincts anciens de gloire, de croisade, d'éclat et d'aventures, ce goût de l'extraordinaire, cette soif de l'impossible, ce fond de roman de chevalerie et de chanson de geste que porte en soi chaque Français, et que chaque siècle renouvelle de sa légende.

Les républicains français se croient cosmopolites, ils ne le sont que dans leurs discours; ils sentent, ils pensent, ils agissent, ils interprètent leurs idées universelles et leurs principes abstraits avec les traditions d'une monarchie conquérante qui depuis huit cents ans travaille à façonner la France à son image[1]. Ils identifient l'humanité avec leur patrie, leur cause nationale avec la cause de toutes les nations. Ils confondent, par suite et tout naturellement, la propagation des doctrines nouvelles avec l'extension de la puissance française, l'émancipation de l'humanité avec la grandeur de la République, le règne de la raison avec celui de la France, l'affranchissement des peuples avec

[1] « Ce mot de patrie que les hommes de la Révolution firent retentir plus bruyamment qu'aucune génération, ce n'est autre chose que le nom de l'idée sur laquelle toute l'histoire de France s'est bâtie pièce à pièce pendant les huit cents ans de règne de cette maison royale qui représenta l'ancien régime en face de la Révolution. L'idée de patrie avait donc un sens pour nos révolutionnaires alors même que leurs doctrines la niaient implicitement. Ils la portaient vivante en eux comme un sentiment héréditaire; naïvement ils transportèrent à l'idée nouvelle dont ils s'étaient épris le nom du fait qui leur était familier et cher... Patrie et Révolution se confondirent ainsi et devinrent synonymes pour un temps, celui de la période héroïque... Si cette confusion, bienfaisante à beaucoup d'égards, a été possible, c'est qu'il y avait dans tout révolutionnaire un homme de l'ancien régime. » E. Montegut, *la Démocratie et la Révolution; la Transformation de l'idée de patrie. Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1871.

la conquête des États, la révolution européenne avec la domination de la Révolution française en Europe. Ils suivent en réalité les impulsions de toute l'histoire de France, et cela est si vrai que les pays qu'ils songent d'abord à délivrer, puis à conquérir, puis à annexer, qu'ils réunissent en effet et fondent si aisément avec le corps de l'ancienne France, sont précisément ceux dont les rois réclamaient, depuis des siècles, l'héritage et préparaient méthodiquement la réunion. L'humanité s'y approprie les titres de la monarchie et en revendique les droits. Au delà, ils établissent des républiques subalternes et subordonnées, qu'ils tiennent en une sorte de tutelle, appliquant, avec les précédents des suzerainetés féodales, cette maxime des républiques anciennes, que les citoyens, étant seuls libres, sont faits pour gouverner les peuples environnants.

La Révolution dégénère en propagande armée, puis en conquête; le gouvernement militaire prévaut sur le civil; la République est conduite à asseoir son règne sur la puissance extérieure et à vivre par les armées. Finalement, les armées envahissent la République et s'en emparent. Ces égarements étaient depuis bien longtemps familiers à la nation. En remontant dans son histoire, on s'étonne moins de la voir, à si peu d'années de distance, se précipiter avec une égale passion dans des voies si opposées, montrer tant de constance à se défendre et tant d'imprudence à conquérir, compromettre et ruiner les grands résultats de la défense par les excès de la conquête. Si l'on se souvient des guerres de « magnificence » si vantées au quinzième siècle, si l'on se rappelle que c'est au lendemain de la guerre de Cent ans que les rois de France entreprennent les guerres d'Italie, on s'explique mieux comment Bonaparte, acclamé par le peuple pour avoir vaincu les étrangers, conclu la paix, rétabli l'ordre dans l'État, affermi la révolution civile et assuré dans de magnifiques frontières l'indépendance de la République, fascine la France tout en lui ravissant ses libertés, et l'entraîne jusqu'au fond de la Russie à la poursuite d'un idéal insensé d'éclat et de grandeur.

II

La Révolution française prend l'Europe au dépourvu. L'Europe est impuissante à la combattre parce qu'elle est incapable de la comprendre. Ce n'est point la nouveauté du fait et la surprise de l'événement qui déconcertent les hommes d'État de l'ancien régime; la Révolution française trompe leurs calculs et bouleverse leurs notions politiques, justement parce qu'elle ne les étonne point. Ils n'y aperçoivent qu'une crise pareille à beaucoup d'autres dont ils ont la tradition ou l'expérience. Ils la jugent sur de fausses analogies et règlent leur conduite envers elle sur des conjectures sans fondement. Il y avait eu un grand nombre de révolutions en Europe, et notamment aux dix-septième et dix-huitième siècles; mais aucune n'avait revêtu le caractère universel que prit la Révolution française. Ce caractère échappe nécessairement à l'Europe au début de la Révolution; mais l'Europe continue de s'abuser très-longtemps après que l'événement aurait dû dissiper toutes les illusions. Cette aberration primitive et cet aveuglement prolongé s'expliquent par les mêmes motifs : les idées acquises et les jugements tirés des précédents.

L'Europe considère d'abord la Révolution française comme une crise tout intérieure qui paralyse l'État français. Elle cherche les moyens d'en profiter, et se conduit d'après les précédents de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV envers l'Angleterre, et d'après ceux des gouvernements contemporains envers la Pologne. Elle voit alors surgir en France une association redoutable qui, par des affiliations infinies, propage dans toute l'Europe une doctrine subversive de toute autorité. L'Europe juge les jacobins comme elle a jugé les Jésuites, et opère contre eux de la même façon. Elle négocie et noue une ligue destinée à étouffer dans son foyer cette société, à en proscrire partout les émissaires et les affiliés. Mais l'Europe ne peut

avoir raison de la France aussi aisément que du Saint-Siége. Pour anéantir le jacobinisme, elle est contrainte d'entrer en lutte avec une nation puissante, belliqueuse, très-anciennement disciplinée aux armes. L'esprit d'indépendance et le fanatisme révolutionnaire décuplent les ressources des Français : il faut recourir contre eux à la guerre en règle et organiser une coalition. Chacun, dès lors, y apporte ses prétentions, ses ambitions, ses arrière-pensées, ses intérêts, ses méfiances.

Cette Europe divisée ne rassemble que des armées incohérentes. Elle essaye au moins de réunir les esprits et recourt aux principes. Ceux qu'elle invoque ne sont guère connus que par les violations qu'ils ont subies. Elle oppose le droit des souverains à celui des peuples; mais elle interprète ce droit des souverains selon la tradition de plusieurs siècles de jalousie, de convoitise, de conflits, de désordres et d'usurpations. Elle parle le langage du droit, elle agit avec les habitudes de l'intrigue et de la force. Avant même d'avoir combattu, les alliés se disputent déjà les bénéfices de la victoire. La victoire leur échappe; ils ne cherchent plus qu'à s'indemniser de leurs pertes, et l'entreprise tourne directement et brutalement au lucre, c'est-à-dire qu'elle rentre dans les pires coutumes de l'ancien régime.

C'est alors que l'Europe propose la paix à la France ou se résigne à la recevoir de ses mains. La France veut finir la Révolution, réorganiser l'État, consacrer les résultats de ses victoires; mais, si puissante qu'elle soit, elle ne l'est pas assez pour faire seule la loi en Europe. Elle n'a pu triompher de la coalition qu'en la divisant, et ses ennemis, tout abattus qu'ils sont, l'obligent encore à compter avec eux. Ne pouvant anéantir toutes les monarchies, elle est forcée d'entrer en composition avec les rois. Elle a vaincu ses ennemis, elle les a poursuivis sur leur propre territoire, elle a opéré de magnifiques conquêtes; mais pour les conserver en paix, il faut traiter; pour traiter, il faut négocier, et négocier, c'est rentrer dans la coutume. L'ancien régime et la Révolution transigent, non sur les principes qui sont inconciliables, mais sur les frontières qui sont mobiles. Il n'existe qu'une notion commune, sur laquelle la

vieille Europe et la France républicaine puissent s'entendre et s'accorder, c'est la raison d'État. Elle règle leurs conventions. Les territoires n'ayant pas changé de place, et les ambitions des États demeurant ce qu'elles étaient, toutes les traditions de l'ancienne politique renaissent d'elles-mêmes avec les négociations. Ces traditions ne s'accordent que trop aisément avec les desseins des révolutionnaires. La coutume n'offre que trop de facilités à leurs passions. Ils savent que dans cette Europe, vaincue par eux ou divisée par ses propres rivalités, qui a la force a tout et peut parler en maître. Les précédents ne leur montrent que des traités précaires, des engagements incertains, des guerres toujours renaissantes, des États démembrés, des dynasties nomades, des nations partagées. Ils ont été élevés, comme tous les politiques avec lesquels ils traitent, à l'école de Frédéric et de Catherine; ils mettent au service de la Révolution victorieuse les procédés de l'ancien régime. Ils ne brisent point les traditions de ce régime, ils se les approprient. Ils n'innovent point, ils continuent. L'Europe se prête très-docilement à pactiser avec eux, et dans ces transactions, ce n'est pas le droit ancien qui périclite, mais bien le droit nouveau.

La Russie et la Prusse négociaient le second partage de la Pologne avant que la France eût déclaré la guerre à l'Autriche. Ce partage est contemporain de la première coalition formée contre la France; on peut dire qu'il en est la condition nécessaire. Cette spoliation inique et insolente du faible par le fort n'avait même pas, dans l'esprit de ceux qui la tramèrent en secret et la perpétrèrent cyniquement, le prétexte sophistique de rétablir au profit des cours du Nord l'équilibre détruit par les conquêtes de la France. La France n'avait point encore fait de conquêtes lorsqu'au printemps de 1792, les Russes envahirent la Pologne et que les Prussiens décidèrent d'y usurper leur part de palatinats [1]. Le pacte qui fut conclu alors entre les alliés

[1] La déclaration de guerre de la France à l'Autriche est du 20 avril 1792. Les premières informations sur le dessein de Catherine de négocier un second partage de la Pologne se trouvent dans des rapports du ministre de Prusse à Pétersbourg, du 3 et du 29 février 1792. La résolution du roi de Prusse d'entrer à ce sujet en négociations avec la Russie est du 12 mars. Le 30 avril, Catherine donne à ses

était si peu destiné à compenser pour eux l'extension de la France, qu'il avait pour corollaire secret un plan de démembrement de la France au profit des alliés [1].

C'est au contraire la France qui, lorsqu'elle négocia la paix, en 1795, se trouva en présence d'un énorme déplacement de pouvoir, conséquence du partage de 1793 et de celui qui en acheva, le 3 janvier 1795, le déplorable ouvrage [2]. C'est la France qui, d'après la coutume même de l'ancien régime et en se fondant sur la doctrine de l'équilibre, était autorisée à réclamer des agrandissements propres à lui conserver le degré de puissance relative et de prépondérance qu'elle possédait auparavant en Europe. Elle le fit, et comme elle tenait en ses mains les territoires qu'elle entendait conserver, l'œuvre lui fut aisée. Mais comme ces territoires étaient très-étendus, les autres États exigèrent à leur tour des équivalents, et la France se prêta à les leur attribuer.

Les grands traités de la République et de l'Empire ne sont pas de simples traités de conquête; ce sont des traités de compensation et de partage. Ils n'ont, sous ce rapport, rien que de conforme à la coutume des monarchies; ils sont contraires à l'esprit de la Révolution. En se prêtant à ce trafic, qui est pour elle le seul moyen de conserver ce qu'elle a conquis, la France déroge à son principe fondamental, la souveraineté du peuple. Les populations qu'elle attribue à des souverains demeurent soumises à l'ancien régime; elles ne sont point consultées sur les changements de domination qu'elles subissent. Cependant, telle

troupes l'ordre d'entrer en Pologne. HERRMANN, *Diplomatische Correspondenzen*, Gotha, 1867, p. 231, 233, 264. — SYBEL, trad., t. I, p. 457, 460.

[1] Ces plans de démembrement sont contemporains des premiers essais de coalition. Dès le 28 juillet 1791, le roi de Prusse écrit à son représentant à Vienne de discuter avec l'Autriche la question d'une conquête éventuelle de l'Alsace et de la Lorraine. HERRMANN, *id.*, p. 57; SYBEL, *id.*, t. I, p. 305. — Voir, dans VIVENOT, *Quellen sur deutschen Politik OEsterreichs*, Vienne, 1874, t. II, p. 133, le protocole de la conférence ministérielle du 17 juillet 1792, où il est question de l'annexion soit du Hainaut et de la Flandre, soit de Strasbourg et de l'Alsace par l'Autriche.

[2] Traité du second partage de la Pologne, entre la Russie et la Prusse, 23 janvier 1793; traité du troisième partage entre la Russie et l'Autriche, 3 janvier 1795. — Le traité de Bâle entre la France et la Prusse est du 5 avril 1795.

est la force des idées, telles étaient la décrépitude de l'ancien droit européen et la puissance d'expansion du droit nouveau, que les principes de la Révolution envahissent, en quelque sorte, l'Europe par cette route détournée et prévalent par l'effet même des transactions qui paraissent les sacrifier. Ce bouleversement de l'Europe opéré selon la coutume de l'ancien régime, conduit nécessairement à la destruction de ce régime.

Dans les pays que la France réunit à son territoire ou constitue à son image, elle proclame ses principes, détruit le système féodal et introduit ses lois. Après les désordres inévitables de la guerre et les premiers excès de la conquête, cette révolution constitue pour les peuples un immense bienfait. C'est pourquoi les conquêtes de la République ne peuvent être confondues avec les conquêtes de l'ancien régime. Elles en diffèrent par ce caractère essentiel que, malgré l'abus des principes et les déviations des idées, l'œuvre de la France se fit pour les nations. Les nations avaient été, longtemps à leur insu, toute la raison d'être, toute la force vive, et si l'on peut parler ainsi, toute la séve de l'histoire : la Révolution française les appela à la conscience d'elles-mêmes et décida leur avénement. La France le provoqua lorsqu'elle ne le consacra point de ses propres mains.

En détruisant les petites souverainetés, en réunissant sous un même gouvernement des peuples dont l'origine, les mœurs, étaient analogues, la France diminuait en Europe le nombre des frontières qui morcelaient les nations : elle propageait en même temps les idées les mieux faites pour les rassembler. Lorsque l'anarchie eut disparu et que la République, pacifiée, s'organisa, la France enseigna par son exemple aux princes de l'Europe que les réformes les plus précieuses aux peuples tournaient directement au profit de l'État; que l'acte principal de la Révolution, celui qui l'avait rendue si populaire et si puissante, la suppression du régime féodal, loin d'ébranler le pouvoir, en favorisait la concentration et en facilitait l'exercice; que rien, par conséquent, n'était plus aisé et plus expédient aux souverains que de s'établir eux-mêmes les émancipateurs de leurs

peuples et de supprimer ainsi les causes de la Révolution; que le règne des nations étant inévitable, le rôle des rois était désormais de les grouper autour d'eux; qu'on ne les gouverne-rait plus qu'en les représentant; qu'enfin l'avenir était à ceux qui discernant mieux que les autres ces grands courants de l'histoire, sauraient en exploiter la force. C'est ainsi que la Révolution française aboutit à simplifier singulièrement la carte de l'Europe, et qu'au lieu d'y propager l'anarchie universelle et la révolte générale des peuples contre les rois, elle contribua, au contraire, à y rendre les États plus puissants et les nations plus attachées à leurs princes.

De nouvelles destinées se découvraient à l'Europe : elle y était préparée. Les doctrines du dix-huitième siècle qui avaient suscité en France la Révolution, avaient suscité en Europe le gouvernement des lumières. L'Europe, vers 1789, tendait au despotisme éclairé; la France y revint avec le consulat de Bonaparte. C'est sous cette forme que la Révolution parut s'arrêter et se fixer en France; c'est sous cette forme que l'Europe la comprit et l'imita. Les princes, en s'appropriant les réformes françaises, et les peuples, en les recevant de leurs mains avec reconnaissance, ne faisaient que suivre l'impulsion de tout le dix-huitième siècle.

La France fit mieux que de vaincre l'Europe : elle la convertit. La civilisation française qui avait préparé les victoires des armées, y survécut. Elle avait percé les avenues par lesquelles nos armées s'élancèrent en Europe; nos armées, en se retirant, ouvrirent à la Révolution française des routes plus larges et plus profondes. Victorieux jusque dans leur défaite, les Français gagnèrent à leurs idées les nations mêmes qui s'étaient révoltées contre leur domination. Ils ne cessèrent de bouleverser par leur politique les vieilles frontières, que pour transformer par leurs principes les anciennes lois. Les princes les plus hostiles, les plus ardents à refouler la Révolution en France, afin de l'y écraser d'un seul coup, virent, en revenant de leur croisade, cette révolution germer, pour ainsi dire, dans le sol de leurs États, labouré si longtemps par les armées françaises et

fécondé de leur sang. La Révolution française ne cessa d'être une cause de lutte entre la France et l'Europe, que pour engendrer sur le continent une révolution politique et sociale qui a changé, en moins d'un demi-siècle, la face du monde européen.

III

Mais, dans ces succès mêmes, la Révolution trouva son tempérament et la puissance française sa limite.

Toute la force de la Révolution, en France, provenait de son caractère national; elle prit le même caractère et en reçut la même force chez les peuples étrangers. Le même sentiment qui avait fait vaincre les Français tendait partout où ils propageaient leurs principes, à susciter des nations avides d'indépendance, et, par suite, rebelles au joug de l'étranger, même à celui de leurs libérateurs, aussi jalouses de leurs prérogatives, aussi impatientes de gloire, aussi inquiètes de leurs intérêts, de leur honneur et de leur prestige que l'était la France.

Aucun de ces peuples, quand on lui parla des *Droits de l'homme* et de la souveraineté nationale, ne considéra l'homme abstrait, l'homme sans corps et sans âme, la nation idéale, sans territoire et sans habitants; nul ne se perdit à poursuivre dans les brouillards d'une humanité insaisissable le fantôme d'une liberté métaphysique. Chaque peuple, à l'imitation du peuple français qui avait lancé dans le monde ces grandes idées, les conçut avec les notions accumulées dans les esprits, se les représenta avec les images amassées dans les mémoires par les générations dont il était sorti; il les nourrit de son sang, en quelque sorte, et ne leur donna la vie que pour les animer de toutes les passions de sa race.

Par le conflit des prétentions et des intérêts historiques, des nécessités mêmes de la vie et de la trempe des caractères, ces passions s'opposaient les unes aux autres depuis des siècles;

les luttes que les nations poursuivaient sourdement sous le couvert des rivalités de leurs souverains, se continuèrent entre elles directement, personnelles pour ainsi dire à chaque citoyen et, par suite, plus formidables qu'elles ne l'avaient jamais été. C'est ainsi qu'une révolution qui se réclamait de l'humanité et ne conviait à sa cité idéale que des citoyens du monde, substitua à l'Europe relativement cosmopolite du dix-huitième siècle, l'Europe si ardemment nationale, mais si profondément divisée, du dix-neuvième. La France en a souffert dans ses intérêts et jusque dans sa gloire. Il s'est élevé autour d'elle des nations rivales, qui, après lui avoir disputé l'empire, ont entrepris contre elle une concurrence formidable. Comme la langue est un des principaux témoignages de la nationalité, on a vu, par l'effet même de la propagation des idées françaises, l'influence et le prestige de la langue française diminuer en Europe, et l'opposition des langues nationales déclarer le conflit des nations.

Mais cette révolution de l'Europe n'était que l'envers de la Révolution française. Il y manquait ce qui précisément avait fait l'originalité de la France en cette prodigieuse aventure, ce qui restait le motif de sa grandeur en même temps que l'excuse de ses aberrations, je veux dire l'enthousiasme, l'élan généreux et la croyance que l'on travaille pour l'humanité. Les imitateurs n'ont pensé qu'à eux-mêmes : quelque légitimes qu'aient été leurs vœux d'indépendance, quelque dévouement que les individus aient mis au service des passions nationales, ces passions ont gardé je ne sais quoi de jaloux et d'âpre, un fond de rancune, un ferment de convoitise qui les rabaisse et les obscurcit : il y manque le rayon de désintéressement. Sans doute ce rayon n'a lui en France que dans l'aurore d'un jour plein de ténèbres, d'orages et de tempêtes; mais si courte et passagère qu'ait été cette lumière, il en reste un reflet qui anime toute cette histoire et fait qu'elle restera toujours un des plus prestigieux épisodes de l'histoire de l'humanité. C'est l'honneur et la consolation de la France de penser que lors même qu'ils se ruaient sur elle, la détestaient ou la reniaient,

les peuples de l'Europe subissaient, malgré eux, son ascendant et lui arrachaient pour ainsi dire des mains les armes dont ils se servaient pour la combattre. Dans le moment même où ils retournaient contre elle les idées d'indépendance nationale et de liberté qu'elle avait semées dans le monde, ils suivaient encore l'impulsion généreuse de son génie.

Et d'ailleurs, ces amères déconvenues, ces méprises cruelles, ce retour offensif et ce mouvement tournant de la Révolution contre la France, n'avaient rien de nécessaire en eux-mêmes. Rien dans le large courant qui emportait la pensée française n'appelait ce reflux désordonné des eaux. Rien dans les grandes propositions de 1789 n'était incompatible avec la paix du monde; rien n'empêchait de concevoir une France puissante, prospère et libre, au milieu d'une Europe conviée pacifiquement par elle à suivre son exemple. La France, avant 1789, était l'État le plus peuplé, le plus riche, le mieux formé du continent; elle allait en devenir le plus libre et consacrer, par l'exemple des plus bienfaisantes réformes, la noble magistrature qu'elle exerçait sur l'Europe. Son prestige ne pouvait que s'accroître. C'est ce qu'attendait Mirabeau lorsqu'il écrivait, en 1790, ces lignes qui résument les plus belles espérances des contemporains : « L'influence tôt ou tard irrésistible d'une nation forte de 24 millions d'hommes parlant la même langue et ramenant l'art social aux notions simples de liberté et d'équité, qui, douées d'un charme irrésistible pour le cœur humain, trouvent dans toutes les contrées du monde des missionnaires et des prosélytes, — l'influence d'une telle nation conquerra sans doute l'Europe entière à la vérité, à la modération, à la justice, mais non pas toute à la fois, non pas en un seul jour, non pas en un seul instant [1]. »

Les idées, par elles-mêmes et de leur seul essor, devaient conquérir le monde. Ce dessein excluait toute pensée de guerre. Sur ce point essentiel, les principes de la Révolution s'accordaient avec l'expérience des plus pénétrants et des plus sages

[1] Discours du 25 août 1790. *Moniteur*, t. V, p. 480.

politiques. C'est ce que comprirent les hommes de 1789 lorsqu'ils établirent, comme une des lois fondamentales de l'État, que la France n'attaquerait aucun peuple qui ne l'attaquerait pas et renonçait à entreprendre désormais aucune guerre de conquête. La révolution de 1789 était très-conciliable avec la politique de Henri IV et celle de Richelieu : elle ne l'était pas avec celle de Louis XIV et de Louvois. C'était l'étrange destinée de la Révolution française de se retourner contre la France dès que les Français en fausseraient eux-mêmes le principe et en feraient un instrument de conquête et de domination.

FIN.